

LE CADRE D'ACTION DE LA POLITIQUE DE COHESION

La politique de cohésion est au service des objectifs déclinés dans la nouvelle stratégie adoptée en 2010 qui fait suite à celle de Lisbonne, dénommée « **Europe 2020** » dont l'ambition principale est de favoriser le retour de la croissance : il s'agit d'augmenter la compétitivité européenne dans la compétition mondiale. ***Pour ce faire cette stratégie entend installer une croissance plus intelligente, plus durable et enfin plus inclusive.***

LE CADRE D'ACTION DE LA POLITIQUE DE COHESION

OBJECTIFS GENERAUX

Cinq grands objectifs ont été retenus :

- **Le taux d'emploi** : passer de 69% d'actifs à 75% de la population des 20/64 ans en favorisant l'emploi des femmes, des seniors et des migrants.
- **La recherche et le développement** : mettre en place un objectif de 3% du PIB de l'ensemble des Etats membres pour les dépenses de R et D.

LE CADRE D'ACTION DE LA POLITIQUE DE COHESION

OBJECTIFS GENERAUX

- **L'environnement** : réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20% par rapport à 1990 voire 30% si les conditions s'y prêtent ; augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie de 20% ; et enfin accroître de 20% l'efficacité énergétique (Objectif 20/20/20).
- **Le niveau d'éducation** : réduire le taux de déscolarisation à moins de 10% et atteindre au moins 40% des personnes de 30/34 ans diplômés de l'enseignement supérieur ou d'un niveau d'études équivalent.
- **L'inclusion sociale** : diminuer le taux de pauvreté en réduisant de 20 millions les personnes actuellement exposées à cette situation.

LE CADRE D'ACTION DE LA POLITIQUE DE COHESION

INITIATIVES PHARES

La Stratégie décline sept initiatives phares qui constituent des priorités au service de la croissance intelligente, durable et inclusive :

La croissance intelligente

- ***Une Union pour l'innovation*** : améliorer les conditions et l'accès au financement pour la recherche et l'innovation en vue de renforcer les investissements.
- ***Les jeunes en mouvement*** : améliorer la performance des systèmes éducatifs et améliorer l'attractivité internationale de l'enseignement supérieur.
- ***Une stratégie numérique pour l'Europe*** : accélérer le développement de l'internet haut débit et mettre en place un marché numérique unique au service des ménages et des entreprises.

LE CADRE D'ACTION DE LA POLITIQUE DE COHESION

INITIATIVES PHARES

La croissance durable

- ***Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources*** : diminuer l'utilisation des énergies carbone dans l'économie par une croissance des énergies renouvelables, une modernisation des transports et enfin par la promotion de l'efficacité énergétique.
- ***Une politique industrielle pour l'ère de la mondialisation*** : améliorer l'environnement réglementaire des PME et soutenir le développement d'un tissu industriel solide en mesure de rivaliser au niveau mondial.

LE CADRE D'ACTION DE LA POLITIQUE DE COHESION

INITIATIVES PHARES

La croissance inclusive

- ***Une stratégie pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois*** : moderniser le marché du travail par la mobilité du travail et le développement des compétences tout au long de la vie eu vue de renforcer l'employabilité.
- ***Une plateforme européenne contre la pauvreté*** : assurer une meilleure répartition des fruits de la croissance et de l'emploi, réduire le nombre de personnes confrontées à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

LE CADRE D'ACTION DE LA POLITIQUE DE COHESION

OBJECTIFS THEMATIQUES

La Commission européenne a donné une liste de 11 objectifs thématiques pour les instruments financiers (les cinq fonds) de la politique de cohésion :

- Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation.
- Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité.
- Renforcer la compétitivité des PME.
- Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions en carbone dans tous les secteurs.

LE CADRE D'ACTION DE LA POLITIQUE DE COHESION

OBJECTIFS THEMATIQUES

- Promouvoir l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la prévention et la gestion des risques.
- Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources.
- Promouvoir le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseaux essentielles.
- Promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité de la main d'œuvre.
- Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté.
- Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie.
- Renforcer les capacités institutionnelles et l'efficacité de l'administration publique.